

Toux : la codéine contre-indiquée chez les moins de 12 ans

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-12-24 23:13:52 - Vu sur pharmacie.ma

De nouvelles restrictions d'utilisation de la codéine dans le traitement de la toux ont été rendues publiques par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). La substance est maintenant contre-indiquée chez les enfants de moins de douze ans. Elle n'est pas recommandée pour les jeunes âgés de 12 à 18 ans présentant une fonction respiratoire altérée.

Ces nouvelles restrictions font suite à un arbitrage européen de l'Agence européenne des médicaments (EMA), à la demande de l'agence de santé allemande. Dans son analyse, le comité européen pour l'évaluation des risques en matière de pharmacovigilance (PRAC) de l'EMA a estimé que les enfants de moins de 12 ans présentaient un risque plus élevé de dépression respiratoire pouvant menacer le pronostic vital.

« Le métabolisme variable et imprévisible de la codéine chez les enfants les expose à un risque accru d'événements indésirables graves liés à la morphine, notamment des difficultés respiratoires, voire une dépression respiratoire », écrit l'ANSM dans le courrier adressé aux médecins.